

Sensibilisation santé et sécurité du personnel d'encadrement

Objectifs de la formation

Comprendre les enjeux de la sécurité – Expliciter son rôle et ses responsabilités sécurité en regard de sa fonction – Etre acteur de la prévention

A qui profitera la formation ?

Chef d'établissement – Chefs de service – Responsables opérationnels, encadrement, maîtrise – Chargés de sécurité et de prévention – DRH – Membres du CHSCT

Contenu de la formation

1. Aspect économique : les conséquences d'un AT/MP

- Pourquoi s'occuper de la sécurité : coût direct et indirect
- Notions de danger et de risque
- Nouveaux risques (RPS, addiction, pénibilité, ...) : savoir les repérer
- Matérialisation du risque : incident, accident, maladie professionnelle, ...
- Taux de fréquence et de gravité
- Compte employeur et taux de cotisation
- D'un système de réparation forfaitaire vers la réparation réelle du préjudice

2. Mécanisme de l'accident, indicateur de dysfonctionnement sécurité

- Les différents composants : individu, matériel, milieu et tâche
- Recueil des faits
- Outils d'analyse des AT : analyse de la tâche et arbre des causes
- Rôle du personnel d'encadrement suite à des événements indésirables

3. Responsabilité civile et pénale : implication sur la fonction

- Notion de responsabilité et délégation de pouvoir : les acteurs de la prévention
- Responsabilité civile et pénale
- Faute inexcusable
- Obligation de résultat de sécurité
- Définition de fonction
- Motivation d'un jugement : jeu de rôle

4. Acteur de prévention : utiliser les outils de prévention et de gestion de la sécurité

- Les principes généraux de prévention
- Le décret 2001-1016 : document unique résultat de l'évaluation des risques
- la définition et l'application des règles sécurité
- Les plans d'actions en vue d'améliorer la prévention des risques professionnels
- Les outils sécurité présents dans l'entreprise : le règlement intérieur, la formation pratique et appropriée au poste de travail, les consignes de travail, ...

Méthode et points forts

Chaque point comporte une partie théorique qui donne les règles du jeu que joue le personnel d'encadrement, par rapport à la sécurité (quelque fois sans le savoir) puis le groupe en tire les enseignements par rapport soit aux données de l'entreprise, soit en mettant en pratique sur des situations vécues soit au travers de jeu de rôle

Durée et rythme

1 ou 2 jours en continu
(4 modules déclinables par ½ journée)

Tarif

nous consulter

Points complémentaires :

Aucun prérequis – Une journée de préparation permettant de rassembler les données de l'entreprise est à prévoir pour augmenter l'impact de la formation – Formation réalisée en vos locaux pour un meilleur accès aux situations de travail et aux données de l'entreprise